



Annulation d'une vente immobilière

Par **AMARANTE**, le **24/06/2012** à **18:47**

Bonjour Madame, Monsieur,

Je voudrais savoir ce que je dois faire pour faire annuler une vente d'un studio pour lequel j'ai signé un compromis de vente depuis quelques mois sachant que des informations essentielles m'ont été dissimulées et que d'autres part l'obtention de mon prêt bancaire n'est pas certain car j'ai des problèmes de santé qui viennent d'être découvert au scanner mais que le diagnostic n'est pas posé.

Les informations dissimulées:

Le studio est situé dans une copropriété comportant un hôtel dans un parc naturel (dans un lieu isolé)

J'ai bien mentionné à l'agent immobilier que [la présence de l'hôtel était pour moi déterminante[/b]/b] car je suis une femme seule et donc la présence de hôtel est rassurante et elle me permettait aussi d'envisager une location saisonnière à certains moments (pour rembourser une partie de mon prêt)

1) Sur le compromis de vente est noté que la partie hôtelière est fermée pour mise en conformité des installations (cela ne m'a pas inquiété car beaucoup d'hôtels font des travaux en raison des normes 2013)

2) J'ai appris que le propriétaire et le gérant ne s'entendait pas et qu'un changement de gérant était prévu.

3) Ensuite , j'ai appris par des personnes liées à la mairie et l'office du tourisme suite à plusieurs appels que l'hotel était en liquidation judiciaire ce qui n'est pas la même chose. Que le propriétaire actuel l'avait acquis par adjudication (donc 2 liquidations judiciaires en

peu de temps)

4) Mes problèmes de santé qui bien évidemment n'étaient pas prévisibles peuvent ils être invoqués ? Preuves à l'appui (scanner , échographie ...)

Comment faire pour l'annuler la vente et me faire rembourser la provision versée SVP?

Merci de votre aide .

Bien cordialement

C.PIERRE